

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** : Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100  
**N° d'article (Kit)** : 102720-100  
**N° d'article** : Palmitate-BSA Conjugate Non disponible.  
BSA Control Non disponible.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	
Uniquement des fins de recherche. Ne pas utiliser pour des procédures de diagnostic (RUO).	
Palmitate-BSA Conjugate	3 x 2 mL
BSA Control	3 x 2 mL

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG  
Hewlett-Packard-Str. 8  
76337 Waldbronn  
Allemagne  
0800 603 1000

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Définition du produit** : Palmitate-BSA Conjugate Mélange  
BSA Control Mélange

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

**Composants de toxicité inconnue** : Palmitate-BSA Conjugate Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 1 - 10%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale inconnue : 1 - 10%  
BSA Control Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 1 - 10%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale inconnue : 1 - 10%

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

<b>Composants d'écotoxicité inconnue</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 1.2% Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 1.2%
--	--	--

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

<b>Mention d'avertissement</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement.
<b>Mentions de danger</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Conseils de prudence

<b>Prévention</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Intervention</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Stockage</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Élimination</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.

<b>Éléments d'étiquetage supplémentaires</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
--	--	------------------------------------

<b>Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
--	--	------------------------------------

#### Exigences d'emballages spéciaux

<b>Avertissement tactile de danger</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
--	--	------------------------------------

### 2.3 Autres dangers

<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun connu. Aucun connu.
--	--	------------------------------

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

<b>3.1 Substances</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Mélange Mélange
-----------------------	--	--------------------

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumi à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement  
[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail  
[3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII  
[4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII  
[5] Substance de degré de préoccupation équivalent

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Date d'édition/Date de révision : 31/05/2017

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin traitant</b>	: Palmitate-BSA Conjugate  BSA Control	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.  Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements spécifiques</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun connu. Aucun connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
--	--	--

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	BSA Control	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Pour les non-secouristes</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	BSA Control	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
<b>Pour les secouristes</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	BSA Control	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Palmitate-BSA Conjugate	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
BSA Control	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
------------------------------	---------------------------	---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

BSA Control	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
-------------	---

**6.4 Référence à d'autres rubriques** : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.  
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.  
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Mesures de protection</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	BSA Control	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Conseils sur l'hygiène professionnelle en général</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	BSA Control	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Stockage</b>	: Palmitate-BSA Conjugate	Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
	BSA Control	Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

<b>Recommandations</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.
<b>Solutions spécifiques au secteur industriel</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

#### **Procédures de surveillance recommandées**

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

#### DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

#### PNEC

Aucune PNEC disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

#### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

**Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

**Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

**Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État physique</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Liquide. Liquide.
<b>Couleur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Odeur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>pH</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	0°C 0°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	100°C 100°C
<b>Point d'éclair</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.



Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

<b>Solubilité(s)</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.

### 9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Le produit est stable. Le produit est stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non disponible.

#### Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

#### Irritation/Corrosion

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Sensibilisant

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

#### Danger par aspiration

Non disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables** : Palmitate-BSA Conjugate Non disponible.  
BSA Control Non disponible.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

##### Exposition de courte durée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

##### Exposition prolongée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels pour la santé

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

<b>Généralités</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Autres informations</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non disponible. Non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT** : Non applicable.

**vPvB** : Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux** : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

#### Emballage

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Date d'édition/Date de révision** : 31/05/2017

11/14

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**ADR/RID / IMDG / IATA** : Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** : Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

<b>Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux</b>	: Palmitate-BSA Conjugate BSA Control	Non applicable. Non applicable.
--	--	------------------------------------

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

**Surveillance médicale renforcée** : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

**Date d'édition/Date de révision** : 31/05/2017

12/14

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Non inscrit.

### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

### Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

### Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

### Liste d'inventaire

<b>Australie</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Canada</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Chine</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Europe</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Japon</b>	: <b>Inventaire du Japon (ENCS)</b> : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. <b>Inventaire du Japon (ISHL)</b> : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Malaisie</b>	: Indéterminé.
<b>Nouvelle-Zélande</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Philippines</b>	: Indéterminé.
<b>République de Corée</b>	: Indéterminé.
<b>Taiwan</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Thaïlande</b>	: Indéterminé.
<b>Turquie</b>	: Indéterminé.
<b>États-Unis</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Viêt-Nam</b>	: Indéterminé.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
PNEC = concentration prédite sans effet  
RRN = Numéro d'enregistrement REACH

### Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Non classé.	

### Texte intégral des mentions H abrégées

Non applicable.

### Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Non applicable.

**Date d'édition/ Date de révision** : 31/05/2017

**Date de la précédente édition** : 25/04/2016.

**Date d'édition/Date de révision** : 31/05/2017

Seahorse XF Palmitate-BSA FAO Substrate, Part Number 102720-100

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Version : 2

### Avis au lecteur

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.